

## Rapport d'activités 2022

### 1) Composition de la Commission d'évaluation des fonctions pour l'année 2022

	Représentant·e-s de l'Etat	Représentant·e-s des employés	
<b>Membre</b>	Ruef Bayiha Christine	Froidevaux Yves (FSF)	
<b>Membre</b>	Wyser Carole	Pedraza Aristides (SUD)	
<b>Membre</b>	Fivat Etienne	Gygax David (SSP)	
<b>Suppléant·e</b>	Bruttomesso Jean-Charles <sup>1</sup>	Papilloud Anne (FSF) <sup>2</sup> Alexandre Cavin (FSF) <sup>3</sup> *	
<b>Suppléant·e</b>	Ducommun Lucienne	Scioli Andrea (SUD)	
<b>Suppléant·e</b>	vacant	vacant (SSP)	
<b>Président</b>		Froidevaux Yves	
<b>Vice-président</b>	Fivat Etienne		
<b>Secrétaire</b>			Lebègue Dorothee (SPEV) <sup>4</sup> Joëlle Bettex (SPEV) <sup>5</sup>
<b>Greffière-juriste</b>			Leger Laetitia

<sup>1</sup> jusqu'au 30 septembre 2022

<sup>2</sup> jusqu'au 18 mai 2022

<sup>3</sup> dès le 1<sup>er</sup> juin 2022

<sup>4</sup> jusqu'au 30 juillet 2022

<sup>5</sup> dès le 26 août 2022

### 2) Rôle de la CEF

La CEF examine les demandes d'évaluation et de réévaluation d'une fonction répertoriée dans la grille des fonctions ou dans le catalogue des fonctions spécifiques, puis transmet ses propositions au Conseil d'Etat. La CEF peut être saisie par le Conseil d'Etat ou par les faïtières reconnues au sens de la LPers. Pour le traitement de chaque dossier, la CEF dispose d'une analyse du Service du personnel et s'appuie, si nécessaire, sur d'autres mesures d'instruction (notamment auditions).

Les prérogatives de la CEF sont issues du Règlement sur la Commission d'évaluation des fonctions (RCEv.Fonc.) adopté par le Conseil d'Etat le 4 décembre 2013 et modifié le 3 mars 2021. Le règlement interne de la CEF, validé le 6 juin 2014, amendé le 11 décembre 2020 et le 18 mars 2022, précise notamment la procédure à suivre pour le dépôt d'une demande d'examen.

### **3) Organisation**

Le secrétariat de la CEF a été assuré par Mme Dorothee Lebègue jusqu'au 30 juillet. Nous la remercions sincèrement pour son travail précieux. Dès le mois d'août, Mme Joëlle Bettex (SPEV) a repris cette activité.

Monsieur Alexandre Cavin (FSF) a repris le poste de suppléant en qualité de représentant des employé·e·s, dès le mois de juin 2022, en remplacement de Mme Anne Papilloud.

En 2022, la CEF s'est réunie à neuf reprises dans ses locaux de la rue Saint-Martin 8 à Lausanne.

A la demande des représentant·e·s de l'État, une modification du tournus de la présidence a été acceptée. En conséquence, M. Yves Froidevaux, représentant des employé·e·s, a continué à assumer la fonction de président et M. Etienne Fivat, représentant de l'Etat, celle de vice-président. La présidence 2023 sera dévolue à un·e représentant·e de l'État.

### **4) Activités**

En 2022, la CEF est entrée en matière sur deux dossiers et les mandats d'analyse technique ont été transmis au SPEV :

- surveillant·e permanent·e de la faune et garde-pêche ;
- fonctions de l'enseignement pour l'école obligatoire.

Pour les dossiers en cours :

- Pour le dossier « assistant·e RH », la CEF a procédé à l'audition des deux assistant·e·s RH, de la cheffe de l'Office du personnel enseignant de la DGEO et de la responsable du secteur Développement du personnel du SPEV au sein duquel sont conçus les modules de formation RH internes ;
- Le rapport « assistant·e RH » a été finalisé le 24 juin 2022, puis transmis au Conseil d'Etat ;
- Pour le dossier « assistant·e et préparateur·trice en pharmacie », la CEF a auditionné un·e assistant·e en pharmacie et un·e préparateur·trice en pharmacie ;
- Pour le dossier « sage-femme », la CEF a auditionné la responsable de la filière sage-femme à l'HESAV.

L'état des dossiers déposés auprès de la CEF figure en annexe du présent rapport.

Adopté le 9 décembre 2022 par la CEF

## Annexe : État des dossiers déposés

Titre	Origine de la demande	Réception	Lettre entrée en matière	Lettre mandat SPEV	Réception rapport SPEV	Envoi rapport CEF au CE	Décision du CE
Infirmier-ère	CE	28.04.14	06.06.14	26.09.14	13.07.15	07.12.15	21.12.16
Maître-sse d'enseignement professionnel II	SUD	24.10.14	13.02.15	23.03.15	31.07.18	24.09.19	08.04.20
Agent-e de détention	FSF (AVAP)	19.08.15	20.08.15	24.03.16	15.07.17	09.02.18	13.06.18
Logopédiste en milieu scolaire	SUD	17.09.15	19.09.15	24.03.16	13.12.16	10.10.17	10.10.18
Conservateur-restaurateur	CE	17.05.17	02.06.17	01.09.17	27.11.18	20.05.19	20.11.19
Formateur-trice coach	CE	11.07.17	08.12.17	08.12.17	suspendu		
Officier-ère de l'état civil	SUD	31.01.18	19.12.18	19.12.18	31.10.19	12.03.21	15.09.21
Sage-femme	SUD	31.05.2018 /	26.11.20	26.11.20	24.07.22		
Assistant-e à l'intégration	CE	18.07.18	N.A.	N.A.	N.A.	05.10.18	N.A.
Educateur-trice et ASE	CE	05.12.18	03.05.19	03.05.19	06.03.20	23.11.21	15.06.22
Assistant-e de sécurité	FSF	24.09.19	28.10.19	28.10.19	29.04.21	10.12.21	22.06.22
Artisan-e et Employé-e d'entretien	CE	05.02.20	23.10.20	23.10.20			
Préparateur-trice en pharmacie	SUD	12.10.20	26.11.20	26.11.20	24.07.22		
Assistant-e ressources humaines	SUD	30.11.20	01.02.21	01.02.21	16.02.22	24.06.22	02.11.22
Directeur-trice d'une Haute école	CE	17.03.21	28.05.21	28.05.21			
Métiers de l'inspection	CE	07.07.21	10.12.21	10.12.21			
Surveillant-e de la faune et garde-pêche	FSF	13.12.21	21.02.22	21.02.22			
Fonctions enseignantes de l'école obligatoire	SVP/FSF	28.11.22	19.12.22	19.12.22			